



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 303-2026

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester le 6 juillet 2026 :

Règlement numéro 303-2026 modifiant le Règlement de construction numéro 267-2021

Ce règlement prévoit une modification du règlement de construction actuel afin d'obtenir une valeur conforme avec celle du code national du bâtiment mais aussi d'apporter une précision pour enlever toute ambiguïté quant aux types de tôle pouvant être utilisée pour les toitures de bâtiment.

Ce règlement est disponible au bureau du soussigné, situé au 61-A rue Principale, aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Bellechasse, soit le 8 juillet 2026.

Signature

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 17 juillet 2026

Carl Brochu
Greffier-trésorier